

Les formes de communauté

* Le couple

- 1 Entre mari et femme, c'est aussi la nature, de l'aveu de tous, qui veut qu'il y ait une amitié. L'homme, en effet, est incliné par la nature à vivre en couple plus encore qu'à vivre en cité, dans la mesure même où la famille est antérieure à la cité, c'est-à-dire plus nécessaire qu'elle à la vie, et où l'instinct de procréation est plus répandu chez les animaux que l'instinct grégaire ; mais, tandis que chez les autres animaux la vie en commun ne s'étend pas au-delà de ce qu'exige la procréation, les hommes, eux, ne cohabitent pas seulement pour procréer des enfants, mais encore pour se procurer les choses nécessaires à la vie. Dès le principe, en effet, les tâches sont distinctes : autre celle de l'homme et autre celle de la femme ; ils s'aident donc l'un l'autre, en mettant en commun leurs dons respectifs. Aussi, de l'aveu de tous, y a-t-il en cette amitié utilité en même temps que plaisir.
- 5 Mais elle peut aussi reposer sur la vertu, dans le cas où les époux sont vertueux ; car mari et femme ont chacun leur manière propre d'être vertueux, et c'est une joie pour chacun de voir réalisée dans son conjoint la vertu qui lui convient.
- 10 Enfin pour les unir, il y a encore, de l'aveu unanime, un lien : ce sont les enfants (aussi les époux sans enfants se séparent-ils plus vite) ; les enfants sont en effet un bien commun à tous deux, et ce qui est commun unit.

Aristote (384-322 av. J.-C.), *Éthique à Nicomaque*, livre VIII, chap. 14, 1162a 16-28, trad. R. A. Gauthier et J.-Y. Jolif. © Éd. Nauwelaert S.A., 1970, p. 241.

* La famille

- 1 La première union nécessaire est celle de deux êtres qui sont incapables d'exister l'un sans l'autre : c'est le cas pour le mâle et la femelle en vue de la procréation (et cette union n'a rien d'arbitraire, mais comme dans les autres espèces animales et chez les plantes, il s'agit d'une tendance naturelle à laisser après soi un autre être semblable à soi) ; c'est encore l'union de celui dont la nature est de commander avec celui dont la nature est d'être commandé, en vue de leur conservation commune. En effet, pour ce dernier cas, l'être qui, par son intelligence, a la faculté de prévoir, est par nature un chef et un maître, tandis que celui qui, au

60

Source : Individu, communauté et société
F. Raffin et M. Verhelst, *Delagrave*, 2004.
p. 60 - 63

Nature ou convention ?

LIRE DES TEXTES PHILOSOPHIQUES

- 15 • moyen de son corps, est seulement capable d'exécuter les ordres de l'autre, est par sa nature même un subordonné et un esclave : de là vient que l'intérêt du maître et celui de l'esclave se confondent. Ainsi, c'est la nature qui a distingué la femelle et l'esclave (la nature n'agit nullement à la façon mesquine des fabricants de couteaux de Delphes¹, mais elle affecte une seule chose à un seul usage ; car ainsi chaque instrument atteindra sa plus grande efficacité, s'il sert à une seule tâche et non à plusieurs).

* Le village

- 20 • [...] D'autre part, la première communauté formée de plusieurs familles en vue de la satisfaction des besoins qui ne sont plus purement quotidiens, c'est le village. Par sa forme la plus naturelle, le village paraît être une extension de la famille : ses membres ont, suivant l'expression de certains auteurs, sucé le même lait, et comprennent enfants et petits enfants.

* La cité

- 1 • [...] Enfin, la communauté formée de plusieurs villages est la cité, au plein sens du mot ; elle atteint dès lors, pour ainsi parler, la limite de l'indépendance économique : ainsi, formée au début pour satisfaire les seuls besoins vitaux, elle existe pour permettre de bien vivre.
- 5 • C'est pourquoi toute cité est un fait de nature, s'il est vrai que les premières communautés le sont elles-mêmes. Car la cité est la fin de celles-ci, et la nature d'une chose est sa fin, puisque ce qu'est chaque chose une fois qu'elle a atteint son complet développement, nous disons que c'est là la nature de la chose, aussi bien pour un homme, un cheval ou une famille. En outre, la cause finale, la fin d'une chose, est son bien le meilleur, et la pleine suffisance est à la fois une fin et un bien par excellence.

- 15 • Ces considérations montrent donc que la cité est au nombre des réalités qui existent naturellement, et que l'homme est par nature un animal politique. Et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité. Il est comparable à l'homme traité ignominieusement par Homère de :

[1. On suppose que les forgerons de Delphes fabriquaient des couteaux propres à divers usages lors de sacrifices, de la mise à mort de la victime au découpage de sa dépouille.]

- 25 • Sans famille, sans loi, sans foyer¹, car, en même temps que naturellement apatride, il est aussi un brandon de discorde, et on peut le comparer à une pièce isolée au jeu de trictrac.

- 30 • Mais que l'homme soit un animal politique à un plus haut degré qu'une abeille quelconque ou tout autre animal vivant à l'état grégaire, cela est évident. La nature, en effet, selon nous, ne fait rien en vain ; et l'homme, seul de tous les animaux, possède la parole. Or, tandis que la voix ne sert qu'à indiquer la joie et la peine, et appartient pour ce

- motif aux autres animaux également (car leur nature va jusqu'à éprouver les sensations de plaisir et de douleur, et à se les signifier les uns aux autres), le discours sert à exprimer l'utile et le nuisible, et, par suite aussi, le juste et l'injuste : car c'est le caractère propre de l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendrent famille et cité.

Aristote (384-322 av. J.-C.), *La Politique*, livre I, (de 1252a 28 à 1253a 20), trad. J. Tricot,

© Éd. Vrin, 1962, 1995 pour la présente édition en poche, pp. 24-29.

Famille naturelle et famille conventionnelle

La famille est sans doute une société naturelle, fondée sur le besoin biologique que l'enfant a de son père, mais elle est par là même provisoire. Elle ne peut se maintenir quand le besoin a disparu que si elle devient une institution. Elle repose alors sur une convention librement consentie par ses membres et relève de l'artifice.

- 1 La plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille. Encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus

1. *Iliade*, IX, 63.

- naturellement, c'est volontairement, et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

- 10 Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même, et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à se conserver, devient par là son propre maître.

- 15 La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques ; le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfants, et tous étant nés égaux et libres n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que dans la famille l'amour du père pour ses enfants le paye des soins qu'il leur rend, et que dans l'État le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778),

Du contrat social (1762), livre I, chap. 2.

© Éd. Flammarion, coll. « GF », 1973, pp. 41-42.

IV. INDIVIDU ET SOCIÉTÉ / COMMUNAUTÉ

L'individualisme, une dérive ?

Tocqueville s'attache à un paradoxe dans le devenir des régimes démocratiques. Ceux-ci, par l'égalité des droits, confèrent une valeur à chaque individu. Mais un glissement s'opère de la démocratie, comme exercice politique, à l'individualisme, comme idéologie centrée non sur l'organisation de la société mais sur l'individu et ses intérêts. Et cette communauté de droits ne rapproche plus guère les individus. L'indépendance et l'autonomie politique gagnées par l'individu semblent se muer en solitude, voire en minorité. Les formes de communauté et de solidarité de l'Ancien Régime, où les classes s'arrimaient les unes aux autres dans un rapport de dépendance et de hiérarchie, s'effacent et ne sont pas remplacées. Les vieilles appartenances se diluent ou se transforment en un communautarisme de repli. La réalité politique est atomisée et n'est plus un « corps ». Et l'individu se perd dans la société comme dans une foule. Cet individualisme n'est plus une conception générale de la société et de l'importance, dans celle-ci, de l'individu, de son dynamisme, de son esprit d'initiative et de responsabilité, qui laisse supposer que l'intérêt de chacun contribue au bien-être de tous et que la complémentarité des intérêts individuels produit un équilibre général. L'individualisme, replié sur la sphère privée, n'est plus alors une force mais une faiblesse, et il a pour corrélat possible un sentiment d'impuissance individuelle et d'omnipotence du tout social. La volonté de tous peut alors s'inverser en soumission à l'État-tuteur, à l'État-Providence, voire à l'État tout-puissant. Ce paradoxe du devenir démocratique est-il dépassable ? L'autonomie démocratique signifie-t-elle la mort de toute appartenance ? Il importe en tout cas de bien distinguer la spécificité de l'individualisme par rapport à l'égoïsme.

- 1 L'individualisme est une expression récente qu'une idée nouvelle a fait naître. Nos pères ne connaissaient que l'égoïsme.
- 5 L'égoïsme est un amour passionné et exagéré de soi-même, qui porte l'homme à ne rien rapporter qu'à lui seul et à se préférer à tout.
- 10 L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même.
- 15 L'égoïsme naît d'un instinct aveugle ; l'individualisme procède d'un jugement erroné plutôt que d'un sentiment dépravé. Il prend sa source dans les défauts de l'esprit autant que dans les vices du cœur.
- 20 L'égoïsme dessèche le germe de toutes les vertus, l'individualisme ne tarit d'abord que la source des vertus

Source = Individu, communauté et société,

F. Raffin & M. VERHELST, Delagrang, 2001
A. 68-71.

- 20 . publiques ; mais, à la longue, il attaque et détruit toutes les autres et va enfin s'absorber dans l'égoïsme.
- 25 . L'égoïsme est un vice aussi ancien que le monde. Il n'appartient guère plus à une forme de société qu'à une autre.
- 30 . L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent.
- 35 . Chez les peuples aristocratiques, les familles restent pendant des siècles dans le même état, et souvent dans le même lieu. Cela rend, pour ainsi dire, toutes les générations contemporaines. Un homme connaît presque tous ses aïeux et les respecte ; il croit déjà apercevoir ses arrière-petits-fils, et il les aime. Il se fait volontiers des devoirs envers les uns et les autres, et il lui arrive fréquemment de sacrifier ses jouissances personnelles à ces êtres qui ne sont plus ou qui ne sont pas encore. [...]
- 40 . À mesure que les conditions s'égalisent, il se rencontre un plus grand nombre d'individus qui, n'étant plus assez riches ni assez puissants pour exercer une grande influence sur le sort de leurs semblables, ont acquis cependant ou ont conservé assez de lumières et de biens pour pouvoir se suffire à eux-mêmes. Ceux-là ne doivent rien à personne, ils n'attendent pour ainsi dire rien de personne ; ils s'habituent à se considérer toujours isolément, ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains.
- 45 . Ainsi, non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains ; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur.

* Alexis de Tocqueville (1805-1859).

De la démocratie en Amérique (1840), t. II, 2^e partie, chap. 2,
© Éd. Flammarion, coll. « GF », 1997, pp. 125-127.

Pas de place entre un nous et un rien ?

Lévi-Strauss, bien qu'ayant vivement critiqué la philosophie comme jeu rhétorique, y revient pourtant à la fin de ses ouvrages. C'est le cas dans cet extrait où l'auteur s'interroge sur l'individu : celui-ci vit l'expérience irréductible d'un rapport

singulier au monde, rapport à la fois senti et pensé, et fait l'expérience d'une ipséité incarnée. Mais cet élément irréductible de l'existence donne-t-il à l'individu une valeur de principe ? L'individu peut-il se penser à partir de lui-même ?

- 5 J'existe. Non point, certes, comme individu ; car que suis-je sous ce rapport, sinon l'enjeu à chaque instant remis en cause de la lutte entre une autre société, formée de quelques milliards de cellules nerveuses abritées sous la termitière du crâne, et mon corps, qui lui sert de robot ?
- 10 Ni la psychologie, ni la métaphysique, ni l'art ne peuvent me servir de refuge, mythes désormais passibles, aussi par l'intérieur, d'une sociologie d'un nouveau genre qui naîtra un jour et ne leur sera pas plus bienveillante que l'autre. Le moi n'est pas seulement haïssable¹ : il n'a pas de place entre un nous et un rien. Et si c'est pour ce nous que finalement j'opte, bien qu'il se réduise à une apparence, c'est qu'à moins de me détruire – acte qui supprimerait les conditions de l'option – je n'ai qu'un choix possible entre cette apparence et rien. Or, il suffit que je choisisse pour que, par ce choix même, j'assume sans réserve ma condition d'homme : me libérant par là d'un orgueil intellectuel dont je mesure la vanité à celle de son objet, j'accepte aussi de subordonner ses prétentions aux exigences objectives de l'affranchissement d'une multitude à qui les moyens d'un tel choix sont toujours déniés.

* Claude Lévi-Strauss (né en 1908), *Tristes tropiques* (1955),
© Éd. Plon Presses Pocket, 1984, pp. 496-497.

1. Référence à Pascal, *Pensées*, fr. 688.